



## REGLEMENT INTERIEUR

1° Ce règlement n'a pour but que de fixer quelques règles de savoir vivre, de courtoisie et d'amabilité sur les terrains afin de maintenir une cordiale amitié.

La municipalité, propriétaire des terrains et des locaux garde un droit de regard sur la gestion faite du club.

Le terrain de jeux est ouvert à toutes personnes munies de licence et ou de carte d'adhérent du club dont la validité rejoint l'exercice entre deux assemblées générales, soit du 1er octobre de l'année au 30 septembre de l'année suivante.

Seuls les sociétaires à jour de cotisation pour l'exercice précisé sont adhérents et de ce fait assurés par LA MAIF réf M20 039669 N M

2° Les spectateurs sont seuls responsables au cas d'accidents ou d'incidents

Aucune plainte ne sera reçue auprès du club et ou de la commune.

(voir info affichée à l'entrée du terrain)

3° Les membres doivent dans la mesure de leurs possibilités apporter aides aux membres du bureau pour l'entretien des terrains de jeux, locaux ainsi que lors de manifestations ludiques cordiales et conviviales telles que repas, réceptions, concours etc...

4° Le principal but de l'association étant de réunir des personnes dans un sport boules,, il importe que chacun prenne conscience que seul un bon esprit de groupe peut permettre de créer et sauvegarder une ambiance amicale et conviviale.

5° Les membres, adhérents ou sympathisants, se doivent de se comporter d'une manière courtoise et respectueuse à l'égard de tout autre adhérents.

6° Aucune discussion à caractère politique, raciste ou religieuse ne sera tolérée.

7° Toutes agressions verbales ou physiques seront immédiatement signalées par un rappel à l'ordre du président.

Après consultation de l'ensemble des membres du bureau, des sanctions pourront aller jusqu'à l'exclusion selon les modalités de l'article 6 des statuts de notre club.

8° Les équipes, constituées par un des membres du bureau en partenariat avec les joueurs présents, ne pourront être modifiées qu'à la fin de la première partie.

Le Président  
JP LATHUILLERE

20 10 2022